

## Le Crous de Paris n'exclut pas « un élargissement de son périmètre d'action » (Denis Lambert)

Paris - Publié le mercredi 13 avril 2016 à 11 h 53 - Interview n° 65053 - Imprimé par ab. n° 15435

Les Crous « ont vocation à intervenir sur l'ensemble des champs de la vie étudiante », ce qui n'exclut pas « un élargissement de [leur] périmètre d'action en coopération avec les autres acteurs (universités, Comue, collectivités, associations, étudiants...) pour aller dans le sens de l'élaboration de politiques de sites », déclare Denis Lambert, directeur du Crous de Paris à News Tank, le 05/04/2016.

Parmi les projets du Crous dans les années à venir, celui de la construction de logement occupe une place importante, avec un objectif de « passer de 6 600 places aujourd'hui à 10 000 en 2020 ». Autre objectif : développer les ressources propres qui composent 65 % de son budget à l'heure actuelle, par le biais d'activités rémunératrices : « il s'agit de prestations de service, comme en restauration avec la possibilité de faire appel à des équipes traiteur, ou la location d'espaces, et dont les recettes sont réinvesties dans la restauration sociale », précise le directeur.

Enfin, concernant une éventuelle fusion des Crous d'Ile-de-France (Paris, Créteil, Versailles), Denis Lambert annonce que « ce n'est pas un sujet d'actualité, même si la réflexion continue, notamment autour d'axes de coopération », pour certains déjà effectifs, comme les groupements d'achats ou des approches mutualisées en matière RH, formation continue ou systèmes d'information.

---

### Logements étudiants : passer à 10 000 places en 2020

#### Un parc multiplié par trois en dix ans

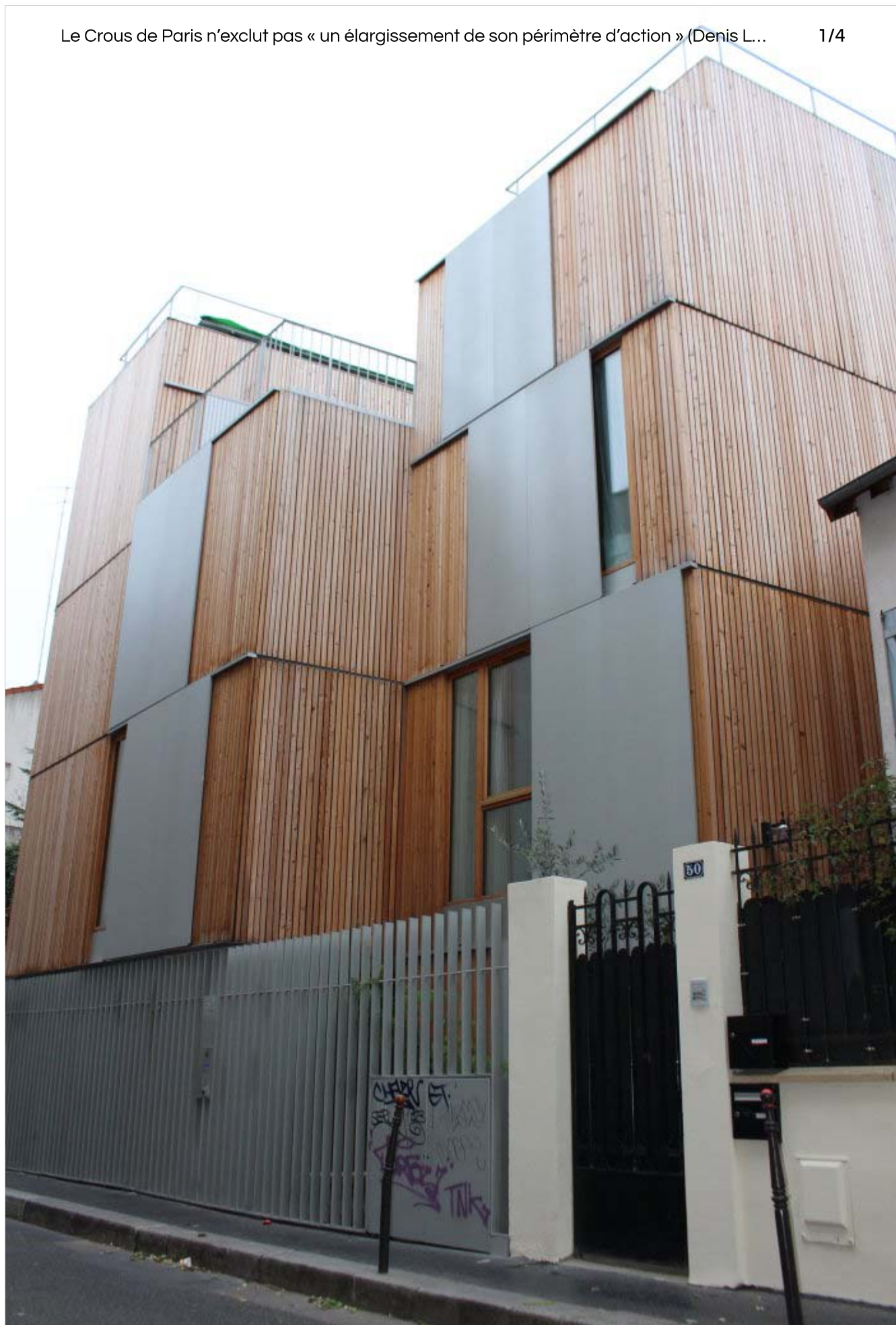
« Le plan de développement du logement étudiant a permis de tripler le parc du Crous de Paris en quinze ans, passant de moins de 2 000 places en 2001 à 6 600 aujourd'hui. Rien que pour l'année universitaire 2015-2016, nous comptons 930 chambres supplémentaires. Notre ambition est d'atteindre les 10 000 logements d'ici 2020 ». Un objectif « réaliste » selon Denis Lambert, même si la situation est celle d'un territoire contraint où les terrains se font rares :

- « Les programmes sont déjà actés et les financements fléchés et alloués, certains liés aux nouveaux campus Condorcet, Paris Rive gauche ou Picpus Nation. »

Cette dynamique est portée par un « partenariat très fort entre l'Etat, la ville de Paris, la région, les bailleurs sociaux parisiens et bien sur le Crous ». Pour ce qui est de la répartition des rôles :

- « Le Crous est un acteur très impliqué des projets pour lesquels il assure le rôle de gestionnaire, il joue le rôle de maître d'ouvrage pour les opérations de constructions et de réhabilitations quand l'Etat est propriétaire des terrains, sinon ce sont les bailleurs sociaux ».

Le Crous de Paris n'exclut pas « un élargissement de son périmètre d'action » (Denis L... 1/4



## Crous de Paris Résidence Cascade

Le Crous de Paris n'exclut pas « un élargissement de son périmètre d'action » (Denis L...

2/4



## Crous de Paris Résidence chevaleret



Le Crous de Paris n'exclut pas « un élargissement de son périmètre d'action » (Denis L...

3/4



Crous de Paris résidence Rosa Parks

Le Crous de Paris n'exclut pas « un élargissement de son périmètre d'action » (Denis L...

4/4



Crous de Paris Résidence Louise Bourgeois

### Durabilité et qualité des logements

Au-delà du nombre, il existe selon le directeur du Crous de Paris, « une véritable approche qualitative du logement étudiant :

- la taille des unités limitée, entre 80 et 140 logements, pour éviter les grands ensembles ;
  - une attention portée à l'architecture, aux matériaux utilisés (charte bois), à l'environnement.  
Nous avons par exemple inclus des façades végétalisées, comme le préconise le plan climat de la ville de Paris ;
- la diversité des logements, du studio à l'appartement pour les colocations, notamment celles en partenariat avec l'Afev pour les "Kap's" (colocations à projet solidaire) ;
- l'implantation d'espaces de vie collective pour permettre une cohésion sociale au sein des résidences ;
- le développement de partenariats avec les mairies d'arrondissement ou les associations de quartiers pour développer les liens entre les résidences et les riverains, et les intégrer dans le tissu urbain : « nous avons aussi un rôle d'accompagnement des jeunes vers leur autonomie, et de prévention vis-à-vis de l'isolement des étudiants ».

La durabilité des bâtiments est une préoccupation environnementale mais aussi économique :

« Nous avons été attentifs au choix des matériaux, aux problématiques d'isolation thermique et de

- performance énergétique en général, puisqu'il s'agit d'avoir des bâtiments efficaces pendant plusieurs dizaines d'années. C'est ce qui préside aussi à toute la politique de réhabilitation des autres résidences. Les étudiants qui siègent au conseil d'administration du Crous sont particulièrement sensibles à ces questions et ne manquent pas de nous les rappeler ! »

## Accueil des réfugiés

Le Crous de Paris a participé à l'accueil d'une quarantaine d'étudiants réfugiés, « avec un hébergement dans nos résidences, et un accompagnement social complet, en lien avec la préfecture de région et la Chancellerie des universités de Paris. »

## Restauration : s'adapter aux usages et aux rythmes des étudiants

L'enjeu pour le Crous est de définir une offre de restauration répondant à trois missions que détaille Denis Lambert :

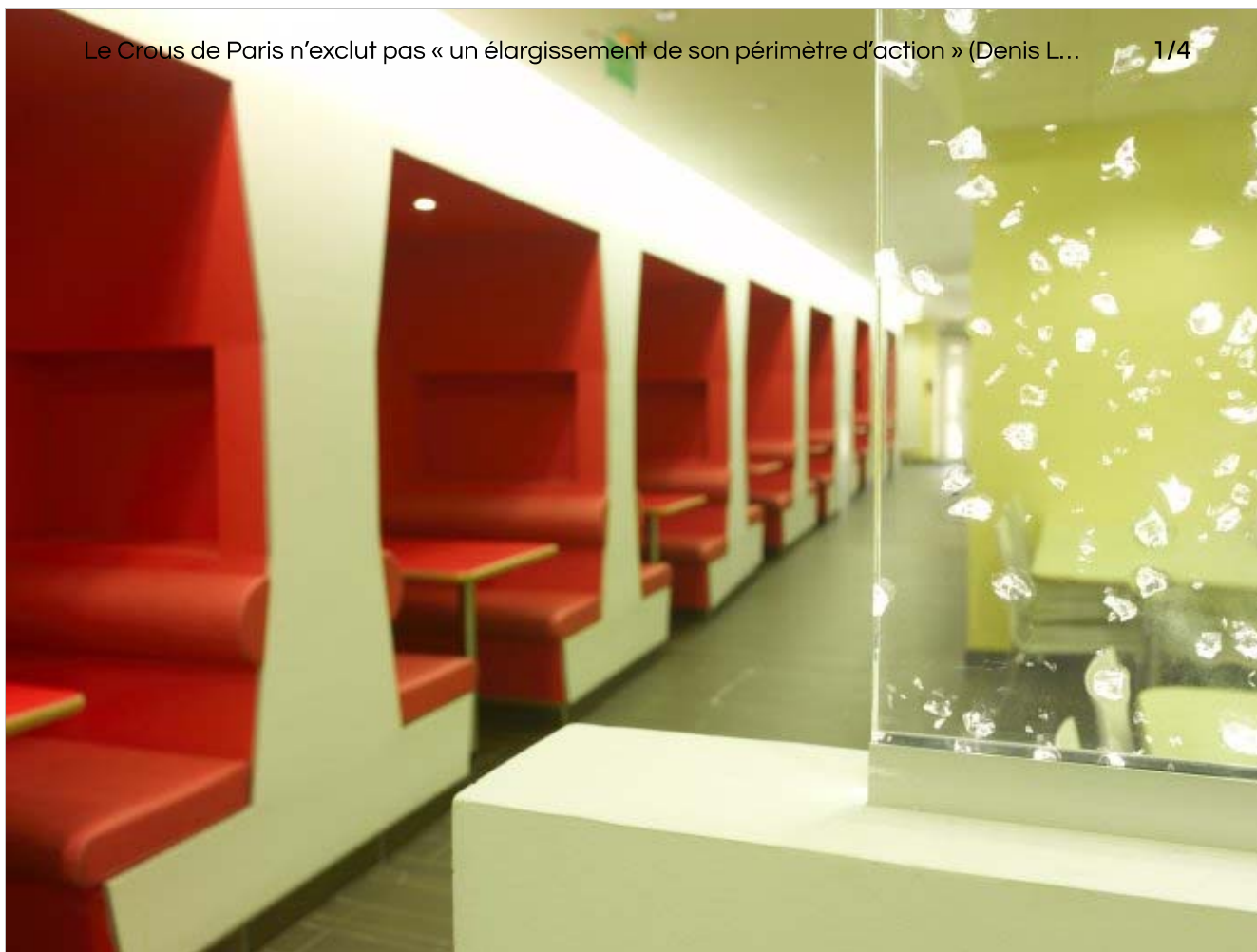
- « une mission sociale avec un menu complet à 3,25 € ;
  - une mission de santé publique, avec une réflexion autour de l'équilibre alimentaire et la qualité des produits : chaque restaurant universitaire dispose de ses propres cuisines et de professionnels des métiers de la restauration ;
- une mission de socialisation et de bien-être, en faisant de ces restaurants universitaires de vrais lieux de vie, agréables, modulables et polyvalents ouverts à des activités culturelles, associatives ou au travail en groupe en les équipant pour en faire des espaces de co-working par exemple. »

Au-delà de ces missions, il s'agit aussi de s'adapter le plus possible aux usages des étudiants, en termes d'habitudes alimentaires, de mobilité et de rythmes universitaires. Cela a conduit le Crous de Paris à étendre les horaires d'ouverture des lieux de restauration universitaire, de 8h à 20h. Mais aussi à diversifier l'offre :

- « en matière de structures : le restaurant universitaire classique, des cafétérias, des food-trucks qui s'installent au plus près des campus pour compléter ou se substituer temporairement à l'offre en place, ou encore la Barge sur Seine qui a ouvert en juin 2015 et sert jusqu'à 600 repas par jour ;
- en matière de repas servis et d'offre alimentaire avec des repas végétariens par exemple, ou les brunchs servis sur la Barge le dimanche ; la vente à emporter ou le menu à points. »

Le Crous de Paris n'exclut pas « un élargissement de son périmètre d'action » (Denis L...

1/4



Crous de Paris Restauration Chatelet



Le Crous de Paris n'exclut pas « un élargissement de son périmètre d'action » (Denis L...

2/4



Crous de Paris Restauration Chatelet U



Le Crous de Paris n'exclut pas « un élargissement de son périmètre d'action » (Denis L...

3/4



Crous de Paris La Barge sur Seine

Le Crous de Paris n'exclut pas « un élargissement de son périmètre d'action » (Denis L...

4/4



Crous de Paris la berge

### **Budget : le développement d'activités rémunératrices**

Pour Denis Lambert, « en tant que responsable d'un établissement public », il est important de rechercher l'équilibre budgétaire. Cela passe d'abord par la maîtrise des coûts, avec pour la restauration, le recours :

- « à des achats mutualisés entre les Crous au niveau régional, voire national, sans sacrifier à la qualité puisque nos fournisseurs doivent répondre à un cahier des charges précis (charte Bleu-Blanc-Cœur signée en mars à l'occasion du Salon de l'Agriculture par exemple) ;
- aux filières courtes pour les fruits et légumes (charte de l'économie circulaire signée avec la Ville de Paris en septembre 2015). »

Les revenus proviennent pour environ 35 % des subventions de l'Etat ou des collectivités, et pour 65 % des ressources propres des Crous :

- « Ce niveau de subvention est indispensable pour l'équilibre financier des activités de l'établissement et le maintien de prestations de qualité », estime le directeur du Crous.

Afin de limiter la participation financière des usagers, le Crous développe des activités rémunératrices. Une personne au sein de l'équipe restauration est chargée d'une mission marketing pour positionner le Crous sur ce marché auprès de potentiels clients, à commencer par les partenaires universitaires ou institutionnels.

### **La Barge sur la Seine, régulièrement privatisée**

Une dizaine de lieux, résidences et restaurants, sont ainsi accessibles à la privatisation dans différents quartiers de Paris, dont la nouvelle Barge sur la Seine. Celle-ci « répond aux demandes et offre de réelles possibilités, pour accueillir des événements liés à la vie étudiante, universitaire, citoyenne ou culturelle, comme la remise du Prix du roman des étudiants France Culture - Télérama en février 2016 ou le lancement du Festival des idées par l'USPC début avril 2016 ». Ces animations « sont complémentaires de l'activité de restauration des étudiants qui est la mission première et la priorité de cet équipement. De mai à octobre tous les ans, une cafétéria s'installe sur la berge pour compéter et renforcer l'offre du site ».

### **Crous d'Ile-de-France : des coopérations mais pas de fusion**

Même si la réflexion continue, la fusion n'est pas un sujet d'actualité : « Les trois Crous d'Ile-de-France travaillent dans le cadre d'une coopération renforcée. Nous avons une approche pragmatique qui associe l'ensemble des acteurs concernés, et qui consiste à identifier les axes de coopération, dont certains fonctionnent depuis plusieurs années :

- les groupements d'achats ;
  - les approches mutualisées en matière de gestion RH et de formation continue avec l'organisation d'examens professionnels communs ;
- tout ce qui est lié aux systèmes d'informations et aux fonctions supports, comme les outils de gestion financière ;
- la communication : nous harmonisons nos supports et nos visuels pour aller vers une identité commune, mieux identifiée et participons ensemble à des salons étudiants par exemple ;
- la mise en place d'une plateforme téléphonique commune pour la prise en charge des demandes liées aux bourses et au logement. »

D'autres axes de coopération sont envisagés, notamment autour de la cartographie des logements étudiants, « afin de raisonner davantage en bassins étudiants qui peuvent être inter-académiques (campus Condorcet). Ou encore pour la mise en place du projet francilien d'amélioration de la qualité de la vie étudiante et de la promotion sociale « qui implique les trois Crous et les huit Comue d'Ile-de-France ».

## Préparation de la rentrée 2016

En ce moment, les étudiants remplissent leur demande de logement et bourses via le nouveau portail de la vie étudiante ([www.messervices.etudiant.gouv.fr](http://www.messervices.etudiant.gouv.fr)). En 2015, près de 180 000 demandes internet avaient été reçues au niveau francilien, qu'il avait fallu traiter, ainsi que de nombreux appels et mails. L'instruction des dossiers pour l'Île-de-France est centralisée toute l'année à Paris par une équipe dédiée.

« Nous travaillons déjà dans la perspective de la rentrée 2016, pour reconduire l'organisation des services d'accueil des étudiants :

- directement sur les campus dans le cadre des semaines de rentrée ou pré-rentrée avec les établissements,
- dans les lieux de vie (Cité U),
- dans le cadre d'événements plus larges en partenariat avec la ville de Paris comme le forum du logement en septembre et le service d'accueil des étudiants étrangers (SAEE) », indique Denis Lambert.

## Un élargissement du périmètre des Crous envisagé

Pour Denis Lambert, les Crous « ont vocation à intervenir sur l'ensemble des champs de la vie étudiante », ce qui n'exclut pas « un élargissement de [leur] périmètre d'actions en coopération avec les autres acteurs (universités, Comue, collectivités, associations, étudiants...) pour aller dans le sens de l'élaboration de politiques de sites ».

Concernant l'articulation avec les services de santé universitaire, notamment en matière de prise en charge sociale, le directeur du Crous de Paris estime que :

- « Les services sociaux du Crous sont au cœur du dispositif d'aide aux étudiants. Cela ne peut pas se faire en dehors d'une coordination avec les services inter-universitaires de santé, que ce soit pour l'accueil et l'écoute, les dispositifs de prévention de détresse, l'alimentation.
- Ce que nous constatons sur le terrain, c'est plutôt une demande de la part de ces acteurs pour une meilleure transmission d'informations et coordination. »

## Le passage à la GBCP

Même s'il reconnaît quelques difficultés liées à l'appropriation de la nouvelle application informatique, Denis Lambert estime que les Crous sont « exemplaires » en matière de passage à la GBCP :

- « Il a fallu s'approprier les nouveaux outils et les nouvelles procédures. Cela a nécessité un investissement fort du réseau et demandé un travail de pédagogie et de formation des personnels piloté efficacement par le Cnous. Le budget initial 2016 et le compte financier ont ainsi pu être présentés au format GBCP dans le respect du calendrier réglementaire. »

Cette adaptation a demandé le développement d'un logiciel interne spécifique propre aux Crous à l'issue d'un marché public national.

- « Les Crous portent des activités spécifiques : hébergement, restauration, qui nous rapprochent davantage de structures touristiques que d'universités. Mais étant donné qu'il est commun à tous les Crous, cela va nous permettre d'avoir des indicateurs nationaux particulièrement intéressants. »



## Denis Lambert



Parcours	De- puis	Jusqu'à
<b>CROUS de Paris</b> Directeur	2009	Au- jourd'hui
<b>Association nationale des directeurs de Crous</b> Président	2009	2015
<b>CROUS de Lyon - Saint-Etienne</b> Directeur	2001	2009
<b>Centre national des oeuvres universitaires et scolaires</b> Auteur d'un rapport sur le positionnement des oeuvres universitaires dans la politique globale de vie étudiante	2008	2008
<b>Centre national des oeuvres universitaires et scolaires</b> Sous-directeur, en charge de la vie étudiante	1996	2001

Fiche n° 8726, créée le 03/02/15 à 15:42 - MàJ le 13/04/16 à 11:30

## CROUS de Paris



Le Centre régional des œuvres universitaires et scolaires de Paris (Crous) est un établissement public à caractère administratif. Il a pour mission de favoriser l'amélioration des conditions de vie et d'études des 320 000 étudiants de l'académie de Paris.

Doté d'un budget de 80 M€, il gère des services sur une centaine de sites :

- le centre Jean Sarrailh, siège de l'établissement et des services d'accueil aux étudiants ;
- 16 restaurants et 33 cafétérias universitaires pour plus de 4 M de repas par an ;
- près de 6 600 logements dans 70 résidences universitaires ;
- 12 antennes sociales ;
- 1 centre sportif universitaire, 1 centre culturel et 1 galerie d'exposition ;
- près de 55 000 bourses accordées.

**Directeur** : Denis Lambert

Fiche n° 1799, créée le 05/05/14 à 12:19